

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**GÉRIATRIE, PSYCHIATRIE DE LA
PERSONNE ÂGÉE**

N° 653

**LES ÉQUIPES MOBILES DE GÉRIATRIE ET DE
PSYCHOGÉRIATRIE**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N° du stage	653 1 2021 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	Dates	du 31/05/2021 au 02/06/2021 ou du 27/09/2021 au 29/09/2021
Prix	1 000,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins, psychologues, infirmiers, ergothérapeutes, assistants de service social et autres professionnels des équipes mobiles.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Un responsable d'une équipe mobile de gériatrie.
- Un médecin d'une équipe mobile de psychogériatrie.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mieux connaître le contexte de création des équipes mobiles et la diversité qui en résulte.
- Échanger sur la diversité et les différentes missions des équipes mobiles.
- Améliorer la réception des signalements adressés à l'équipe mobile et enrichir le premier recueil de données pour faciliter la prise de décision de la suite à donner.
- Contribuer à améliorer les parcours de soins des personnes âgées à l'intérieur du centre hospitalier.
- Faciliter, en extra-hospitalier, le travail des EHPAD et des réseaux de ville.
- Acquérir une approche des troubles du comportement permettant des réponses personnalisées.
- S'approprier des outils d'évaluation adaptés aux besoins des équipes mobiles.
- Apprendre à transmettre les informations pertinentes en transversal.

CONTENU

1. Le contexte, les missions et la réception des signalements des personnes âgées en difficulté.
2. Les situations rencontrées par les unités mobiles gériatriques intra-hospitalières.
3. Les situations rencontrées en unité mobile extra-hospitalière gériatrique ou psychiatrique.
4. Les troubles du comportement.
5. La mise en pratique des outils d'évaluation et de traçabilité des personnes âgées ayant des problématiques complexes.
6. La trousse à outils, les transmissions et le travail en réseau.
7. La trousse à outils permettant l'évaluation et la traçabilité
8. Les transmissions et le travail en réseau.

ORIENTATION(S) DPC CORRESPONDANTE(S)

- **Tout professionnel concerné par le DPC**
: Orientation n°10 : Maintien à domicile de patients à risque de perte d'autonomie et ou en situation de handicap : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujéti à la TVA). Le prix (non assujéti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N° du stage	653 1 2021 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	Dates	MERCI DE COCHER LA DATE DE STAGE DEMANDÉE
Prix	1 000,00 €		<input type="checkbox"/> du 31/05/2021 au 02/06/2021
			ou
			<input type="checkbox"/> du 27/09/2021 au 29/09/2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

 STAGE DPC

 STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE

 M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr